

La taille moyenne des ménages en Ile-de-France



© Apur - David Bourreau

OCTOBRE 2016

apur
ATELIER PARISIEN
D'URBANISME



Cet ouvrage est le fruit d'un partenariat entre :

la Direction régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) d'Ile-de-France, dirigée par **Marie-Christine Parent**,

l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France (IAU îdF), dirigé par **Fouad Awada**,

l'Atelier Parisien d'Urbanisme (Apur), dirigé par **Dominique Alba**,

la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France (DRIEA), dirigée par **Gilles Leblanc**,

et la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Ile-de-France (DRIHL), dirigée par **Jean-Martin Delorme**.

La coordination des travaux liés à l'élaboration de l'ouvrage a été assurée par **Nathalie Couleaud**, chef de projets de la division « Démographie et Politiques Sociales » au Service des Études et de la Diffusion (SED) de la Direction régionale d'Ile-de-France de l'Insee.

L'étude a été réalisée par :

Céline Perrel, chargée d'études à la Direction régionale d'Ile-de-France de l'Insee,

Pauline Virost, chargée d'études à l'Apur,

Philippe Louchart, chargé d'études à l'IAU îdF,

Mathieu Anglard et **Alice Genty**, chargés d'études à la DRIHL,

et **Éric Chometon** et **Camille Daval**, chargés d'études à la DRIEA.

Maquette : Apur
www.apur.org

2016V24211

Avant-propos

En France, sur les trente dernières années, le nombre de ménages tend à croître plus vite que la population. Par conséquent, le nombre moyen de personnes par ménage diminue. Sur la période récente, cette baisse s'est interrompue en Ile-de-France, en particulier au centre de l'agglomération, alors qu'elle se poursuit dans le reste du territoire métropolitain. Sa stabilisation récente en Ile-de-France relève d'une évolution des comportements et en particulier d'une baisse relative du nombre de jeunes décohabitants, qui restent plus longtemps au domicile parental. La disponibilité de logements adaptés à ces publics peut être questionnée. La programmation de la construction de logements, en nombre et en taille, nécessite d'avoir une bonne connaissance de la tendance d'évolution de la taille des ménages et de ses raisons.

Le diagnostic préalable à l'élaboration du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement a notamment souligné l'enjeu fort que représente en Ile-de-France le maintien d'une offre suffisante de petits logements, en particulier locatifs.

Apporter avec pédagogie des informations statistiques sur les facteurs d'évolution de la taille des ménages franciliens en précisant les spécificités de chacun des territoires est l'objet de cet ouvrage réalisé en partenariat par l'Insee Ile-de-France, l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France (IAU îdF), l'Atelier Parisien d'Urbanisme (Apur), la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France (DRIEA) et la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Ile-de-France (DRIHL).

Le premier article décrit la situation de l'Ile-de-France, où la croissance du nombre de ménages a longtemps été beaucoup plus soutenue que celle de la population, ce qui n'est plus le cas ces dernières années. Par conséquent, la taille moyenne des ménages franciliens ne diminue plus, contrairement à celle des ménages du reste de la France métropolitaine.

Les deuxième et troisième articles approfondissent les deux grands facteurs d'évolution de la taille moyenne des ménages. Le premier facteur est le vieillissement de la population. Les ménages « âgés », dont la personne de référence a 60 ans ou plus, sont ceux dont le nombre a le plus progressé sur la période récente. Il s'agit surtout de petits ménages, personnes seules ou couples sans enfant. Le vieillissement de la population, dont l'effet se fait moins sentir en Ile-de-France du fait des migrations, est le seul facteur contribuant à la baisse de la taille des ménages. Cet effet est compensé dans la région par l'évolution des modes de vie, second facteur, qui conduit à une augmentation de la taille moyenne des ménages. Les deux facteurs conjugués conduisent à une quasi-stabilisation. Tous âges confondus, le nombre de familles monoparentales et de ménages complexes progresse. La part des personnes seules parmi les ménages « âgés » diminue, les personnes « âgées » vivant de plus en plus souvent à deux, voire avec des enfants.

Le quatrième article porte sur les jeunes Franciliens, âgés de 18 à 34 ans, qui quittent de plus en plus tardivement le domicile de leurs parents. L'accès au logement, locatif comme en propriété, semble plus difficile pour eux. Satisfaire leurs besoins de petites surfaces au moment de la décohabitation et ceux de logements plus vastes lors de la fondation d'une famille restent des enjeux forts en Ile-de-France.

Sommaire

p.3 **Avant-propos**



p.7 **① Évolution de la population**

La taille moyenne des ménages se stabilise en Ile-de-France et continue à baisser en France métropolitaine



p.13 **② Les ménages âgés**

Le vieillissement de la population : premier facteur de la croissance du nombre de ménages franciliens



p.17 **③ Modes de vie**

Des modes de vie franciliens qui évoluent différemment de la province depuis peu



p.23 **④ Les jeunes et le logement**

Les difficultés des jeunes à quitter le « nid » et à dérouler leur parcours résidentiel

p.31 **Annexes**

Définitions

Bibliographie

1 Évolution de la population



La taille moyenne des ménages se stabilise en Ile-de-France et continue à baisser en France métropolitaine

En Ile-de-France, jusqu'en 2007, la croissance soutenue du nombre de ménages représentait presque le double de celle de la population. Entre 2007 et 2012, les taux de croissance respectifs du nombre de ménages et de la population franciliens convergent, alors que l'écart entre ces deux indicateurs reste important en province. La taille moyenne des ménages en Ile-de-France ne diminue plus et semble stabilisée. En effet, la croissance de la population explique l'essentiel de la hausse du nombre de ménages. Le vieillissement de la population et l'évolution des modes de vie jouent de façon plus modérée sur le nombre de ménages. En Ile-de-France, ces deux facteurs explicatifs ont des effets inverses sur la taille moyenne des ménages, contrairement au reste de la France.

Philippe Louchart (IAU), Pauline Viot (Aur), Céline Perrel et Nathalie Couleaud (Insee Ile-de-France)

En 2012, 5 millions de ménages vivent en Ile-de-France, soit 149 000 de plus qu'en 2007 et 502 000 de plus qu'en 1999. Le taux de croissance du nombre de ménages franciliens, auparavant largement supérieur à celui de la population, s'en est rapproché progressivement au cours des deux dernières décennies pour atteindre des niveaux comparables entre 2007 et 2012 (figure 1).

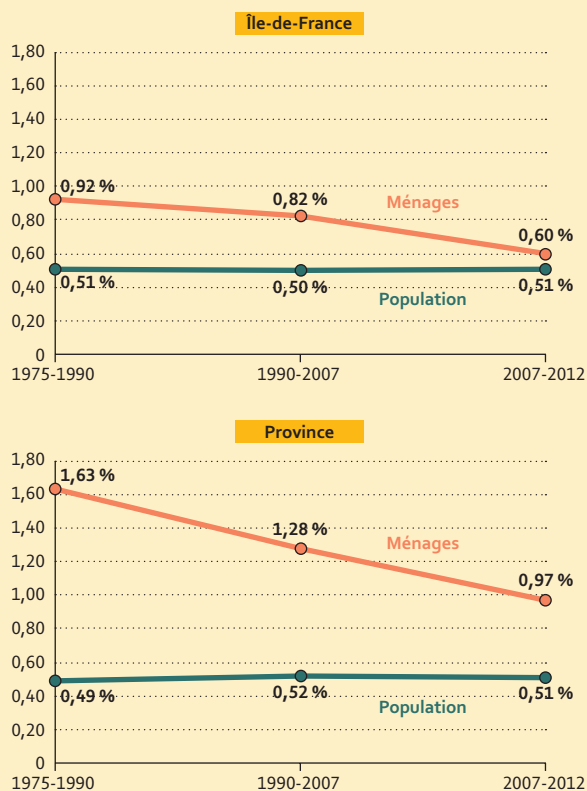
Le nombre de ménages et la population augmentent désormais à un rythme comparable en Ile-de-France

Depuis 2007, la croissance du nombre de ménages francilien est de 0,6 % par an alors qu'elle s'élevait en moyenne à + 0,8 % entre 1990 et 2007. Elle est désormais très proche de la croissance de la population stabilisée autour de 0,5 % depuis 1975. Cette évolution est propre à l'Ile-de-France : en province, l'écart se réduit également tendanciuellement, mais la croissance du nombre de ménages reste cependant le double de celle de la population : près de 1 % et + 0,5 % entre 2007 et 2012.

Figure 1

Le rythme de progression du nombre de ménages franciliens ralentit et rejoint celui de la population alors qu'il reste plus élevé en province

Taux annuel moyen de variation de la population et du nombre de ménages (en %)



Source : Insee, recensements de la population 1975 à 2012

La taille moyenne des ménages franciliens se stabilise alors que la baisse continue en province

Alors que la taille moyenne des ménages (figure 2) continue de baisser en province, elle se stabilise en Ile-de-France, autour de 2,3 personnes par ménage sur la période récente (1999 : 2,38 ; 2007 : 2,33 ; 2012 : 2,33), après une longue période de diminution depuis 1968. En province, la taille moyenne des ménages passe de 2,28 personnes en 2007 à 2,23 personnes en 2012. Par conséquent, depuis 2006, la taille moyenne des ménages franciliens est supérieure à celle des ménages du reste du territoire (respectivement 2,34 et 2,30).

Dès 1999, la taille moyenne des ménages d'Ile-de-France est supérieure à celle observée dans l'aire urbaine de Lyon. C'est aussi le cas pour l'unité urbaine de Marseille-Aix, depuis 2007. En 1968, la taille moyenne des ménages de ces deux grandes aires urbaines de province était très nettement supérieure à celle de la région francilienne (respectivement : 2,99, 3,01 contre 2,73).

La croissance de la population est le principal moteur de la hausse du nombre de ménages

L'évolution du nombre de ménages peut être décomposée en trois facteurs : l'évolution de la population (dit « effet volume ») est le facteur explicatif principal en Ile-de-France (+ 0,51 % entre 2007 et 2012) comme en province (figure 3). Ce facteur explique près de 90 % de la croissance du nombre de ménages en Ile-de-France, contre seulement la moitié en province. Le vieillissement de la population contribue également, mais plus faiblement, à l'augmentation du nombre de ménages : + 0,15 % en Ile-de-France, soit un peu moins qu'en province (+ 0,22 %). La population francilienne est en effet plus jeune que celle de province.

Enfin, l'évolution des modes de vie joue désormais négativement sur le nombre de ménages en Ile-de-France (- 0,08 %), contrairement à la province (+ 0,24 %). À titre d'exemple, les enfants restent plus tardivement chez leurs parents en 2012 qu'en 2007, ce qui limite d'autant la formation de nouveaux ménages, de même que le développement de la colocation. Ces phénomènes sociétaux s'expliquent par les caractéristiques de la région : offre importante d'établissements de l'enseignement supérieur, proximité du marché du travail, coût élevé du logement... Cet effet à la baisse l'emporte désormais en Ile-de-France sur les autres évolutions des modes de cohabitation (propension croissante des actifs à vivre seul, l'instabilité croissante des couples...) qui, depuis plus de trente ans, avait contribué à accroître le nombre de ménages dans la région comme dans le reste du territoire.

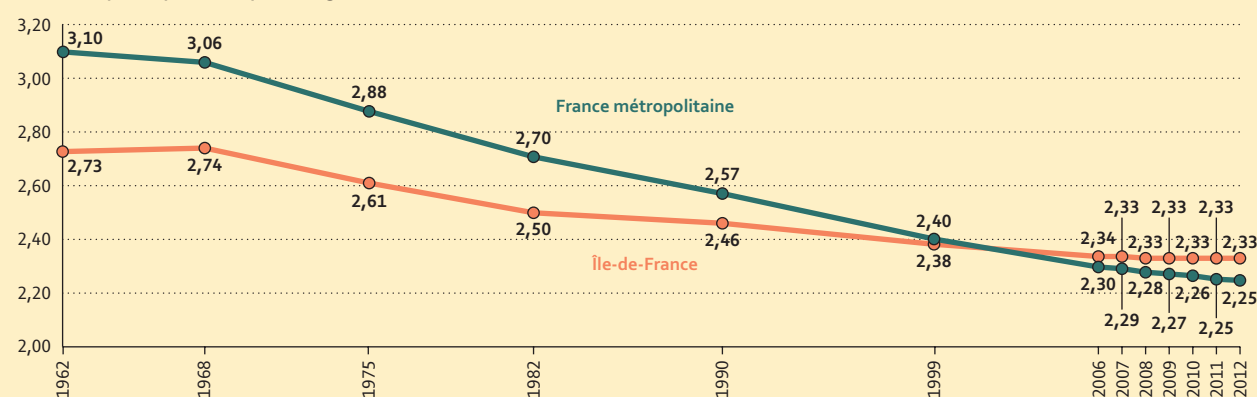
La stabilisation de la taille moyenne des ménages franciliens résulte du moindre vieillissement de la population et d'une décohabitation qui ne progresse plus

Les facteurs explicatifs de l'évolution du nombre de ménages entraînent des effets inverses sur l'évolution de la taille moyenne des ménages franciliens. Entre 2007 et 2012, la taille moyenne baisse de seulement 0,01 point contre - 0,05 en province. Pendant cette période, en Ile-de-France, le vieillissement de la population a été le seul facteur à contribuer à la baisse de la taille moyenne des ménages (figure 4) : - 0,02 contre - 0,03 en province. L'évolution des modes de vie, contrairement à la période antérieure, conduit à augmenter légèrement la taille moyenne des ménages franciliens (+ 0,01 point), à l'inverse de la province (- 0,03 point).

Figure 2

La taille moyenne des ménages franciliens est désormais supérieure à celle de la France métropolitaine et se stabilise

Nombre moyen de personnes par ménage

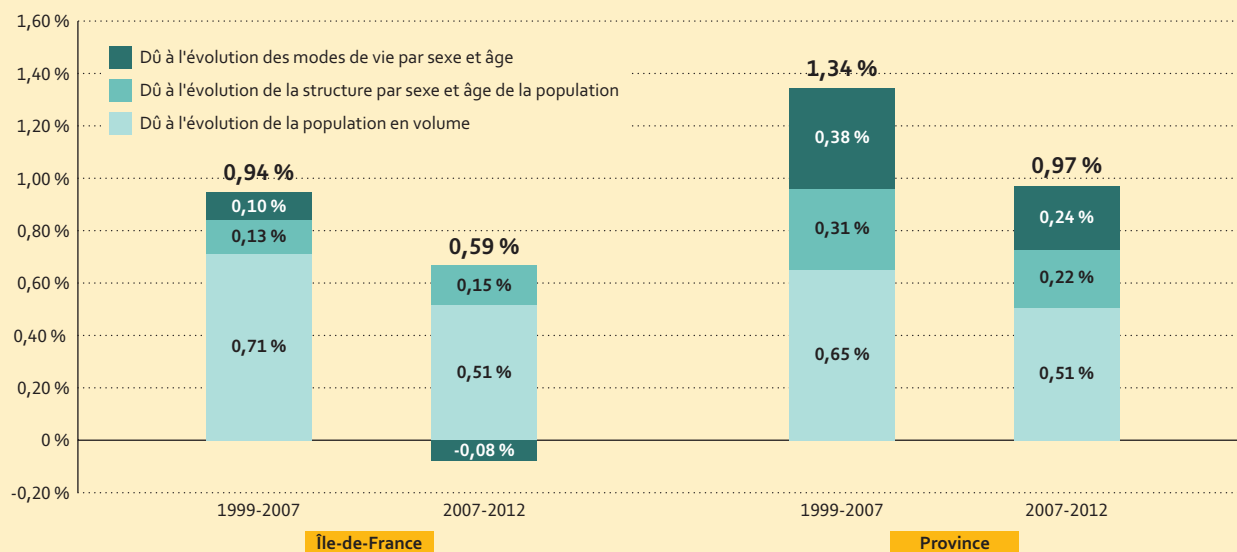


Source : Insee, recensements de la population 1962 à 2012

Figure 3

Depuis 2007, la progression du nombre de ménages franciliens est freinée par l'évolution des modes de vie

Taux annuel moyen d'évolution du nombre de ménages (en %)



Lecture : entre 2007 et 2012, le nombre de ménages franciliens augmente de 0,58% par an. Cette évolution se décompose selon trois facteurs : l'effet volume (+ 0,51 %), l'évolution de la structure par sexe et âge de la population (+ 0,15 %) et l'évolution des modes de vie jouant négativement (- 0,08 %).

Source : Insee, recensements de la population 1999, 2007 et 2012

Figure 4

Le vieillissement de la population contribue à la baisse de la taille moyenne des ménages en petite et grande couronne

Les principaux facteurs de l'évolution de la taille moyenne des ménages entre 2007 et 2012

	Taille moyenne des ménages			Dont effets entre 2007 et 2012	
	2007	2012	2007-2012	Vieillessement	Mode de vie
Paris	1,88	1,89	0,01	0,00	0,01
Seine-et-Marne	2,59	2,55	-0,04	-0,05	-0,01
Yvelines	2,53	2,48	-0,05	-0,05	0,00
Essonne	2,53	2,51	-0,02	-0,03	-0,01
Hauts-de-Seine	2,22	2,23	0,01	-0,01	0,01
Seine-Saint-Denis	2,57	2,56	-0,01	-0,03	0,02
Val-de-Marne	2,34	2,34	0,00	-0,02	0,01
Val-d'Oise	2,64	2,61	-0,03	-0,05	0,02
Ile-de-France	2,34	2,33	-0,01	-0,02	0,01
Province	2,28	2,23	-0,05	-0,03	-0,03

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012

De plus grands ménages chez les immigrés

En 2012, la taille moyenne des ménages franciliens dont la personne de référence est immigrée est de 2,87 personnes contre 2,17 pour les non-immigrés. Les trois quarts de cet écart s'expliquent par la structure par âge de la population des immigrés et à leurs modes de cohabitation, qui diffèrent de ceux des non-immigrés. Plus jeune, la population immigrée compte 40 % de couples avec enfant(s), contre 26 % seulement pour les non-immigrés et seulement 25 % de personnes seules, contre 39 % parmi la population non immigrée.

Si les ménages dont la personne de référence est immigrée présentaient la même structure par âge et les mêmes modes de cohabitation que les autres ménages, ils seraient composés de 2,37 personnes en moyenne.

La taille de ces ménages resterait supérieure à celle des non-immigrés en raison d'une fécondité légèrement supérieure et d'une proportion plus importante de ménages complexes. En effet, ces derniers, composés de plusieurs familles, de plusieurs personnes isolées ou d'une combinaison de familles et de personnes isolées, sont des ménages de plus grande taille, à mode de cohabitation identique de

la personne de référence. Or ils représentent 11,2 % des ménages dont la personne de référence est immigrée soit deux fois plus que dans les autres ménages.

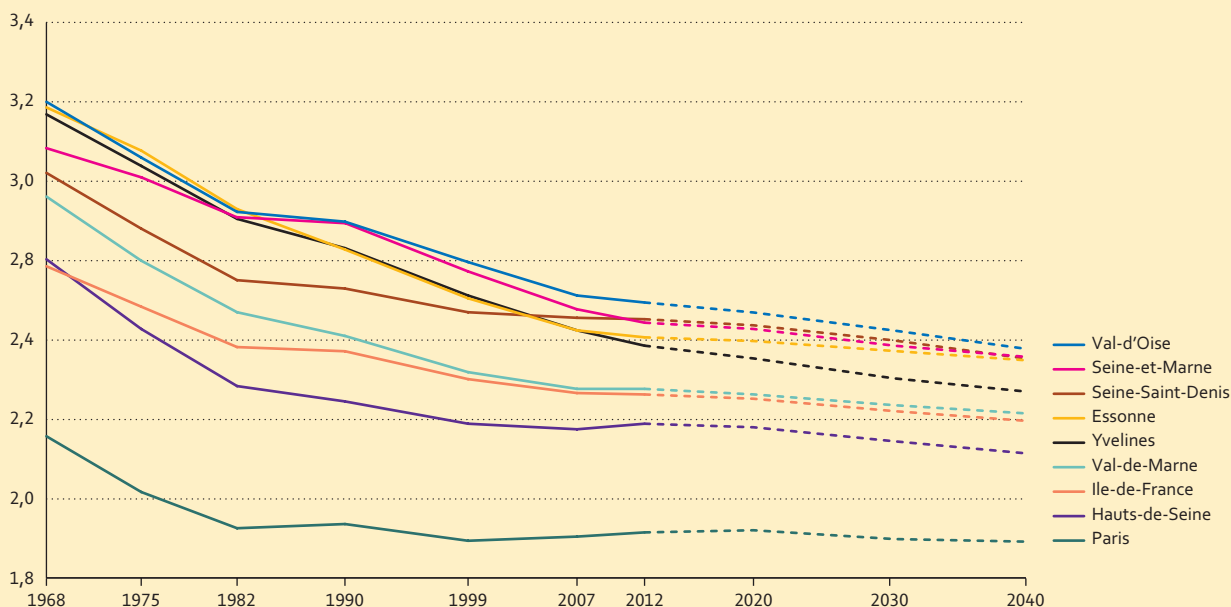
Enfin, si la part des ménages franciliens dont la personne de référence est immigrée était identique à celle observée en France, la taille moyenne des ménages franciliens serait en 2012 de 2,25 (au lieu de 2,33).

Entre 2007 et 2012 en Ile-de-France, la taille moyenne des ménages dont la personne de référence est immigrée diminue (passant de 2,92 à 2,87) alors que celle des ménages non immigrés reste stable (2,18 et 2,17). Le fait que la taille moyenne des ménages franciliens ne baisse plus à l'heure actuelle (2,33) s'explique par la hausse de la part des ménages dont la personne de référence est immigrée qui est passée de 20,5 % à 22,1 %. En effet, comme la taille moyenne des ménages immigrés reste supérieure à celle des non-immigrés, ceci limite sensiblement la diminution de la taille moyenne des ménages globalement dans la région. Si leur part était restée stable, la taille moyenne des ménages franciliens serait, en 2012, de 2,32 (et non 2,33).

Figure 5

La taille moyenne des ménages franciliens baisserait légèrement d'ici 2040 sous l'hypothèse de modes de cohabitation constants par sexe et âge

Évolution de la taille moyenne des ménages par département et simulation 2040 si les modes de cohabitation n'évoluaient plus par rapport à 2012



Lecture : L'évolution de la pyramide des âges de la population a été obtenue en figeant, pour chaque sexe et pour chaque âge, la répartition de la population par mode de cohabitation observée en 2012 jusqu'en 2040. Cette répartition a ensuite été appliquée à la population par sexe et âge de chaque département simulée jusqu'en 2040 (à taux de fécondité et de migrations nettes constants, quotients de mortalité évoluant de façon tendancielle et propension à former un ménage constante).

Source : Insee, recensements de la population 1968 à 2012 - méthodologie IAU Ile-de-France

Figure 3

Entre 2007 et 2012, le nombre de ménages de 60 ans ou plus a progressé quel que soit le territoire francilien

Évolution entre 2007 et 2012 du nombre de ménages selon le mode de cohabitation et la tranche d'âge de la personne de référence des ménages



Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012, exploitations complémentaires

De moins en moins de jeunes ont accès au parc social en Ile-de-France

En 2012, 657 000 jeunes Franciliens de 18 à 34 ans vivent dans le parc social contre près de 755 000 en 1999, soit 98 000 de moins en treize ans. Une part croissante de ceux qui y sont logés vivent chez leurs parents (de 33,5 % à 44,3 % entre 1999 et 2012). Entre 2007 et 2012, les jeunes franciliens qui ne sont plus chez leurs parents accèdent moins au parc social (- 47 000) mais sont plus souvent logés dans des meublés (+ 42 000) (**figure 3**).

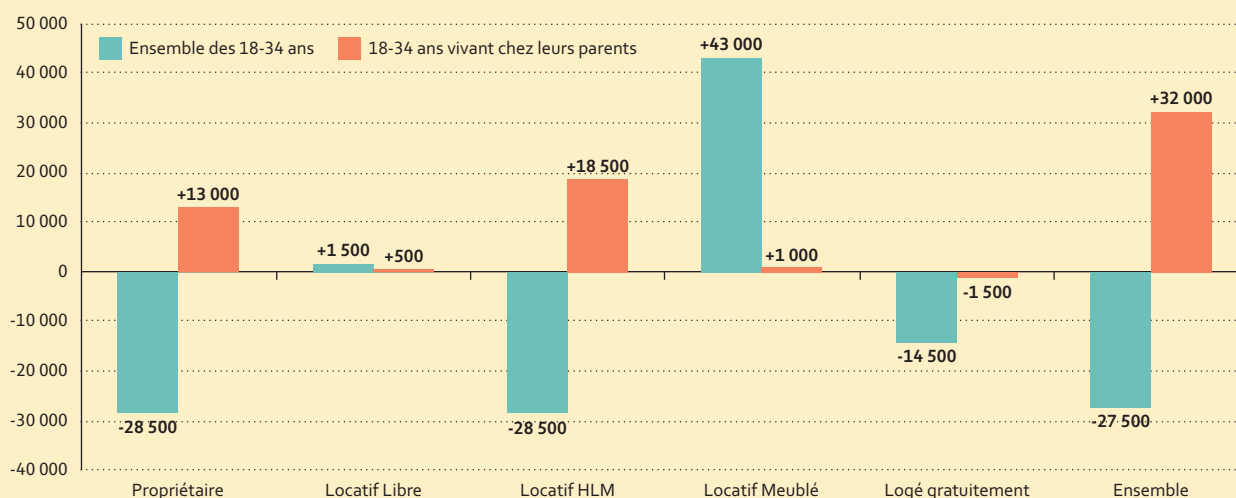
Fin 2015, 233 000 demandes de jeunes Franciliens de moins de 35 ans étaient recensées par le système d'information qui répertorie les demandes de logement locatif social (Système national d'enregistrement SNE). Ces demandes concernent très majoritairement des jeunes de plus de 25 ans (80 %) et les femmes sont plus nombreuses (58 %). Plus de la moitié (52 %) des demandeurs déclarent une situation professionnelle stable (CDI, fonctionnaire, artisan, commerçant ou profession libérale), cette proportion étant un peu moins élevée chez les femmes qui sont aussi un peu plus souvent au chômage que les hommes. Une part importante des demandes concerne des personnes seules (46 %). La part des familles monoparentales (19 %) est identique à celle des couples avec personne(s) à charge (des enfants dans 95 % des cas). Mais près de 90 % des demandes de logement social qui émanent de familles monoparentales concernent de jeunes femmes franciliennes. Les logements recherchés correspondent à ces compositions familiales puisque 35 % des demandes concernent un T2 et 28 % un T3.

Les jeunes franciliens demandeurs de logements sociaux sont plutôt domiciliés dans la petite couronne (46 %) et la grande couronne (35 %). La quasi-totalité des jeunes demandeurs franciliens souhaite rester en Ile-de-France (97 %). La petite couronne (44 %) est la localisation la plus demandée devant la grande couronne (31 %) et Paris (22 %).

Figure 3

Les Franciliens de 18 à 34 ans ont de moins en moins accès au parc social pour eux-mêmes

Évolution entre 2007 et 2012 des 18-34 ans selon le statut d'occupation du logement



Lecture : le statut d'occupation se réfère à celui de la personne de référence du logement. Pour les jeunes qui n'ont pas décohabité, il s'agit de celui de leurs parents.

Source : Insee, recensements de 2007 et 2012 - Champ : population des ménages

Sur longue période, les ménages doivent faire face à une évolution générale en ciseaux (**voir encadré**) entre la taille des ménages, qui diminue, et celle des logements, qui augmente. Le nombre de personnes seules et de couples sans enfant s'amplifie, du fait essentiellement du vieillissement des ménages. Les ménages dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus continuent souvent à habiter dans de grands logements après le départ de leurs enfants. Les ménages d'une ou deux personnes occupent ainsi majoritairement des logements de trois pièces ou plus en 2012. Cet effet est aussi la conséquence de l'évolution des modes de vie (désir d'une pièce en plus, anticipation par rapport à l'augmentation de la taille de la famille...) et de celle des revenus sur longue période. Il s'observe aussi chez les jeunes franciliens qui ont quitté le domicile de leurs parents et disposent souvent d'une pièce de plus au regard de la taille de leur ménage quand ils vivent seuls ou à deux.

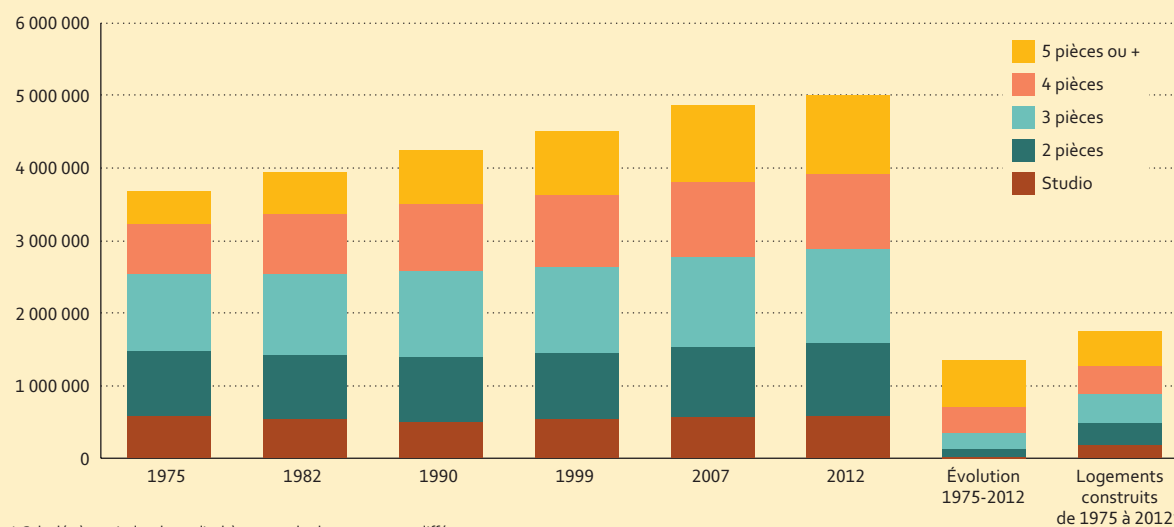
Les deux pièces habités par des 18-29 ans sont ainsi plus souvent occupés par une seule personne (49 %) que par deux (42,6 %). Les jeunes se logeant dans des 3 pièces ou plus y résident autant à deux personnes qu'à au moins trois personnes (41 %).

A contrario, rares sont les jeunes qui vivent à deux ou plus dans un logement d'une seule pièce (14 %). En revanche, le passage à un grand logement (au moins 3 pièces) pour les jeunes familles (au moins 3 personnes) semble plus difficile.

L'évolution entre la taille des ménages et des logements souligne aussi une difficulté particulière de l'Ile-de-France, exacerbée par le décrochage intervenu dans les années 2000 entre l'évolution des prix de l'immobilier et celle des revenus : maintenir une offre suffisante de petits logements, notamment locatifs. Le diagnostic préalable à l'élaboration du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement pointe ainsi des enjeux forts en Ile-de-France. Il rappelle que les petites surfaces sont en particulier nécessaires pour « loger les nombreux ménages mobiles que sont les jeunes décohabitants (jeunes en début de parcours résidentiel, étudiants) ou les ménages en phase de transition (formation, mise en couple, séparation) », qui souvent vivent seul ou à deux. Et ce, dans un contexte où « le manque de grands logements abordables pour les familles se fait lui aussi fortement sentir ».

Logements occupés selon le nombre de pièces en Île-de-France : 120 000 studios et deux pièces de plus en 2012 qu'en 1975 alors que 490 000 ont été construits

Nombre de logements en millions



Annexes

Définitions

Âge médian de décohabitation : âge auquel plus de 50 % des jeunes natifs d'Ile-de-France (nés et résidant dans la région) ne vivent plus chez leurs parents.

L'âge moyen à l'accouchement est la somme des âges pondérés par les taux de fécondité par âges observés une année donnée. Cet indicateur mesure l'âge moyen auquel les mères donneraient naissance à leurs enfants si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Comme l'indicateur conjoncturel de fécondité, il neutralise les effets de structure par âge.

Couple : au sein d'un ménage, c'est un ensemble formé de deux personnes de 18 ans ou plus sauf exception, qui partagent la même résidence principale et qui répondent à au moins l'un des critères suivants : ils déclarent tous les deux vivre en couple ou être mariés, pacsés ou en union libre. Les couples ainsi constitués à partir des réponses au questionnaire du recensement sont des couples de fait.

Une **famille est dite nombreuse** lorsqu'elle compte trois enfants ou plus à la maison, et très nombreuse avec quatre enfants ou plus. On s'intéresse aux familles nombreuses comportant au moins un enfant encore mineur résidant au logement des parents.

Un **foyer monoparental** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans.

Hors ménage : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. En Ile-de-France, quatre immigrés sur dix ont acquis la nationalité française.

Indépendant ou décohabitant : vivant en logement autonome.

L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. C'est la somme des taux de fécondité par âges observés une année donnée.

Logement (parc) social : les logements du secteur social sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte – SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Les **ménages complexes**, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées. Une famille comprend au moins deux personnes et elle est constituée soit d'un couple (marié ou non) avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Les enfants d'une famille doivent être célibataires (et eux-mêmes sans enfant).

Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes ; ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation, mais il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages.

Au sens du recensement de la population, un ménage complexe se définit par rapport aux autres types de ménages.

Il s'agit d'un ménage au sens du recensement qui n'est pas :

- une personne seule dans le logement ;
- une famille monoparentale, c'est-à-dire un ménage composé d'un adulte et d'un ou plusieurs enfant(s) ;
- un couple sans enfant ;
- un couple avec au moins un enfant.

Le classement par **mode de cohabitation** s'appuie sur les définitions suivantes :

- un couple, au sens du recensement de la population, est composé de deux personnes de sexe différent qui cohabitent dans la même résidence principale. Les couples sont des couples de fait, les conjoints pouvant être mariés ou non ;
- un enfant d'une famille désigne toute personne légalement célibataire, sans enfant ni conjoint au domicile, vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s). Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille ;
- un parent d'une famille monoparentale est un parent résidant sans conjoint avec son ou ses enfant(s).

Évolution des **modes de vie** : elle correspond à la combinaison des évolutions de modes de cohabitation, et pour chaque mode de cohabitation, genre et âge donnés, à l'évolution du nombre de personnes du ménage.

Natif d'Ile-de-France : né et résidant dans la région.

Non natif : résidant dans la région sans y être né.

Statut d'occupation d'un logement : il définit la situation juridique du ménage concernant l'occupation de sa résidence principale. On distingue trois statuts principaux :

- le statut de propriétaire s'applique aux ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété ;
- le statut de locataire ou sous-locataire s'applique aux ménages acquittant un loyer quel que soit le type de logement qu'ils occupent ;
- le statut de logé gratuitement s'applique aux ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer.

La **taille moyenne des ménages** est le rapport entre le nombre des personnes constituant les ménages et le nombre de ménages.

Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

La taille moyenne des ménages en Ile-de-France

L'Insee Ile-de-France, l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France (IAU), la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France (DRIEA), la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Ile-de-France (DRIHL) se sont associés pour réaliser un ouvrage sur l'évolution de la taille des ménages franciliens. Le nombre moyen d'occupants par résidence principale, en diminution constante depuis 1968, se stabilise en Ile-de-France autour de 2,3 personnes par ménage depuis 2006, alors qu'il continue en revanche à baisser en province. En effet, le taux de croissance du nombre de ménages franciliens, auparavant largement supérieur à celui de la population, s'en est rapproché progressivement depuis une vingtaine d'années, pour atteindre désormais des niveaux comparables. En Ile-de-France, seul le vieillissement de la population contribue à la baisse de la taille moyenne des ménages, même si le jeu des migrations modère cet effet. Ce facteur de baisse est compensé par les évolutions des modes de vie franciliens, qui poussent à l'inverse à l'accroissement du nombre de personnes par ménage. En particulier, la population des jeunes de 18 à 34 ans diminue et leur décohabitation devient de plus en plus tardive. Ce sont autant de jeunes et petits ménages qui ne se forment pas.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État (la DRIEA, l'Insee), la Métropole du Grand Paris, Paris Métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, la Société du Grand Paris, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, Eau de Paris, l'Épaurif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, le SIAAP, le SIFUREP, le SIPPEREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Sycotom, le territoire Est Ensemble (T8), le territoire Grand-Orly Seine Bièvre (T12), le territoire Grand Paris Seine Ouest (T3).

